



Paris, le 06/03/10.

AP-HP.

Confédération nationale du travail

33 rue des vignoles, 75020 Paris. TEL :06 28 33 42 43. Mail : fede.sante-social@cnt-f.org

Syndicat des travailleurs-ses de la santé, du social et des collectivités territoriales. Section AP-HP.

41, 42, 45 annuités... Et après ?

Nos gouvernements successifs ne cessent de privilégier un allongement (sans fin ?) de la durée des cotisations comme moyen de financer nos retraites, alors que la question de la répartition des richesses reste à poser.

Bosser toujours plus pour une retraite de misère !

Dans sa frénésie réformatrice, le gouvernement s'attaque une fois de plus à nos retraites, avec des conséquences de plus en plus graves pour la population. Cette énième réforme, qui sera évidemment annoncée après les élections régionales de mars (pas de mauvaises nouvelles avant), tend une fois de plus à augmenter la durée des cotisations et de baisser le niveau des pensions (malgré les promesses !)

Les réformes engagées depuis 1993 n'ont fait que baisser le niveau des pensions. Aujourd'hui, la pension du régime général représente à peine 42% du salaire.

En persistant dans cette voie, le gouvernement ne fait qu'empirer une situation déjà préoccupante. Le taux de pauvreté chez les personnes de plus de 65 ans est passé de 14% en 2004 à 17% aujourd'hui.

Ainsi, il nous faudra passer à 41 annuités de cotisation (et cela ne fait que commencer puisque le Medef table sur 42 puis 45 années d'ici 2015) pour toucher une pension de plus en plus mince !

Le patronat et le gouvernement liquident le droit à la retraite à 60 ans avec une hypocrisie sans nom puisque sous couvert de laisser la liberté à chacun de travailler plus longtemps, alors que le taux d'emplois des seniors ne cesse de baisser (40% en 2008) et que les entreprises se débarrassent des salariés âgés à la moindre occasion.

Retraite par capitalisation= jouer sa retraite en bourse.

Toutes ces réformes n'ont qu'un même et seul but : liquider le système par répartition au profit des banques et assurances qui n'hésiteront pas à spéculer avec le fruit de tant d'années de travail !

Cette politique réforme la cotisation pour en élargir l'assiette aux revenus financiers. Rappelons qu'aux États-Unis, des millions de retraités ont vu leur pension s'évaporer dans l'effondrement de la bulle spéculative des fonds de pensions et des subprimes qui entraînera la crise financière que l'on connaît.

Le développement des systèmes par capitalisation entraîne toujours une aggravation des inégalités. Ainsi, les 2/3 des titres de fonds de pensions sont possédés par moins de 10% des salariés et 57% d'entre eux n'y cotisent plus par manque de moyen !

Argument démographique fallacieux !

Alors que les projections de l'INSEE aboutissent à relativiser la question du vieillissement de la population, la CNT refuse le catastrophisme de propagande gouvernementale.

Catastrophe de rigueur... pour le recul social.

L'équilibre du régime des retraites dépend globalement de 2 facteurs. Le taux de remplacement (rapport entre le niveau des pensions et celui des revenus d'activité) et le rapport entre le nombre de retraités et de cotisants. Ensuite, il faut tenir compte des variables économiques : taux d'activité, chômage, pour évaluer qui travaille et qui cotise. Certes, nous vivons plus longtemps qu'il y a 70 ans grâce aux progrès de la médecine mais aussi grâce à nos luttes successives qui nous ont donné des acquis sociaux pour mieux vivre.

Nous avons gagné 4 à 5 ans d'espérance de vie depuis 1980 et non 10 ans comme le claironne le gouvernement.

D'après l'INSEE qui révisé ses prévisions, la population active (cotisants) devrait augmenter de plus de 2 millions de personnes d'ici 2020, alors que l'on nous annonce une baisse inéluctable. De plus, il faut comptabiliser une augmentation du solde migratoire, car **les étrangers qui travaillent en France cotisent aussi !**

Quand on sait que la France détient le plus fort taux de natalité en Europe... La raison démographique montre ses limites !

L'argument de la productivité est volontairement mis de côté.

Ainsi, nous produisons 35 fois plus de richesses qu'il y a 30 ans ! Sans que celle-ci, produite par toutes et par tous, ne soit redistribuée. Hier, (il y a 70 ans), ce que produisaient 4 actifs pour un retraité, aujourd'hui, 2 actifs produisent l'équivalent. Il est donc possible de s'opposer à la paupérisation des retraites, si l'on donne des moyens financiers au régime par répartition, notamment en rééquilibrant les salaires (donc, plus de cotisants) sur le revenu national et en compensant le déséquilibre démographique par une taxation du capital financier.

Augmentation des charges patronales ??

L'exonération des charges patronales représente un manque à gagner pour la sécurité sociale (qui finance nos retraites) depuis 1991 de 200 milliards d'euros ! D'après la cour des comptes, ces 25 dernières années de baisse de charges patronales n'a produit aucun effet en terme d'emploi, et a seulement grevé les comptes sociaux et augmenté les déficits publics (la dette).

Une augmentation de 15 points des cotisations patronales (qui ont perdu 26 points entre 1986 et 2006) d'ici 2020 renflouerait largement les caisses. Cela représenterait 0,37% d'augmentation par an des charges patronales.

Il est donc difficile de croire que, comme on nous le dit, cela mettrait à mal toute notre économie... Quand on sait ce que nous ont coûté les dérives financières des banques et actionnaires renfloués avec notre argent par le gouvernement ! Sans compter que d'après la cour des comptes, le paquet fiscal est la mesure la plus inégalitaire et la plus coûteuse (20 milliards par an) pour 10 milliards de déficit retraite !

Répartition égalitaire des richesses !!!

A chacun selon ses besoins.